



Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault (CDS 34)

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5

Compte rendu de la réunion de CDS 34 Du mardi 12 février 2002

Présents :

Jean Michel SALMON - Florence GUY - Patrick BRUNET - Guy PURSON - Sylvie PRIEUR - Ingrid Jarrige

Lieu : maison des sports av. du Père Soulas à Montpellier

Thèmes abordés

1. Assemblée Générale 2002

Envoyer les statuts modifiés adoptés à l'AG à la FFS (Florence s'en charge)

Bilan financier de l'AG : environ 400 euros de déficit (ce qui correspond à la subvention annuelle d'habitude attribuée au club organisateur !).

2. Rassemblement Causenard 2002

L'organisation est en cours : cinq réunions ont déjà eu lieu, la prochaine aura lieu le 19 mars 2002 à Aniane (20 h30 à 23 h).

3. SECRETARIAT DU CDS 34

En raison de la lourdeur de ce poste assez conséquent, Florence a demandé de l'aide, et souhaiterait prendre un peu de recul. Dans la mesure de ses disponibilités, Sylvie l'allègera un peu.

4. DOSSIERS F.N.D.S.

Les dossiers de subventions sont à retirer à compter du 6 février 2002, date de dépôt le 8 mars 2002

Une réunion est prévue à Aniane le 26 ou 27 février (avec une petite préférence pour le mercredi 27) afin de recevoir les **présidents et/ou responsables de club**. Il serait souhaitable que le représentant de chaque club vienne avec le dossier provisoirement rédigé au crayon, afin d'en étudier la recevabilité, cohérence des budgets prévisionnels, les actions à privilégier. Nous rappelons que l'an dernier 70 % des dossiers étaient mal remplis, avec des informations erronées, des budgets non équilibrés... ou toutes autres anomalies entraînant le rejet pur et simple de la demande.

Une autre réunion est prévue du bureau seul du CDS le 5 mars pour une dernière vérification des dossiers. Le 29 mars 2002, réunion de concertation avec La D.R.J.S sur les dossiers présentés.

Dossier FNDS du CDS 34 - Jean Michel ira chercher le dossier

Action à proposer : **en priorité " La journée nationale de la spéléologie "**, en second lieu le rassemblement caussenard ; mais pour cette dernière manifestation nous avons déjà demandé un financement régional.

Voir si nous pouvons présenter plusieurs actions.

5. JOURNEE NATIONALE DE LA SPELEOLOGIE DU 6 OCTOBRE 2002

Le CDS proposera à la FNAC l'exposition de la région, et des conférences/diaporamas. Est laissé aux clubs l'initiative de s'associer au CDS ou d'organiser des actions pour cette journée, afin de présenter " au grand public " l'aspect scientifique, ludique, ou " sportif " de la spéléologie.

(Prévoir un rendez-vous à la FNAC)

6. SITE INTERNET DU CDS 34

Il quitte l'aile protectrice du CLPA et sera désormais indépendant :

son adresse : <http://cds34.free.fr/>

Il héberge la base de données des cavités BRGM/CDS34/Conseil Général. Les clubs recevront sous 15 jours un mot de passe afin de pouvoir la consulter.

Pour le CDS il y a un mot de passe administrateur afin d'opérer d'éventuelles corrections.

La base de donnée de la bibliothèque sera également consultable sur le site du CDS, Patricia doit nous faire parvenir sa mise à jour.

Mise à l'étude d'un système permettant le prêt et le retour des ouvrages.

7. NATURA 2000

Mise en œuvre de la directive Habitat (C.E.E.)

Pour le département de l'Hérault 3 sites sont pour l'instant définis :

- LE PIC ST LOUP
- LES GORGES DE L'HERAULT
- LE CAUSSE DU MINERVOIS

" En attente " pour l'instant, car nous sommes en pleine période électorale !

8. PROTECTION DES VERTES DE L'AVEN DU MONT MARCOU

A l'initiative de Michel BERBIGE, la création d'une association pour la protection des vertes du Marcou est à l'étude. Deux réunions auxquelles Florence a assistées ont déjà eu lieu.

La position du CDS 34 dans cette gestion :

Le CDS approuve l'initiative prise pour la protection des vertes, mais souhaiterait qu'une convention soit rédigée entre lui, le propriétaire, et les clubs protagonistes. Nous avons retrouvé dans les archives du CDS tous les documents concernant les actions des précédents présidents (Claude Viala et Philippe Galland) et les nombreux courriers du CRASP. Il n'a jamais été rédigé de convention, mais un protocole de gestion qui n'a jamais abouti, signé par les clubs inventeurs avec l'autorisation du propriétaire.

La décision a été prise de contacter Michel Berbigé afin d'en discuter avec lui et le propriétaire.

La réunion se termine à 23 heures 15

Prochaine réunion le mardi 5 Mars (examen des dossiers FNDS)

Rédacteur : Sylvie Prieur